

WILLGOTTHEIM WOELLENHEIM



République française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Info

Bulletin d'info N°11 – 25 septembre 2019

Les procès-verbaux des séances de conseil municipal sont consultables sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site internet – rubrique « Vie municipale »

LES FOULEES ROSES à Willgottheim

Ouverture de la Mairie

Lundi de 17h à 19h
Mercredi de 10h à 12h

Contact /infos :

Tél. 03 88 69 96 18

mairiedewillgottheim@wanadoo.fr

www.mairie-willgottheim.fr



Willgottheim-
Woellenheim

Permanences du Maire

le samedi matin 10h à 11h
et sur rendez-vous

Numéros utiles

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Toutes les urgences	112

Gendarmerie de
Truchtersheim
Tél : 03 88 69 60 08

Ecole Les Prés Verts

Tél.: 03.88.33.71.95
ecole-willgottheim@orange.fr

Rédaction :
Claudine Huckert
Responsable de la publication :
Madeleine Perez



Le samedi 5 octobre MOBILISONS-NOUS TOUS !

Il s'agit de courir ou de marcher sur un parcours de 5 kilomètres. Ouvert à tous, femmes, hommes et enfants.

Participation 10 €, intégralement reversé à la Ligue contre le Cancer. T-Shirt offert.

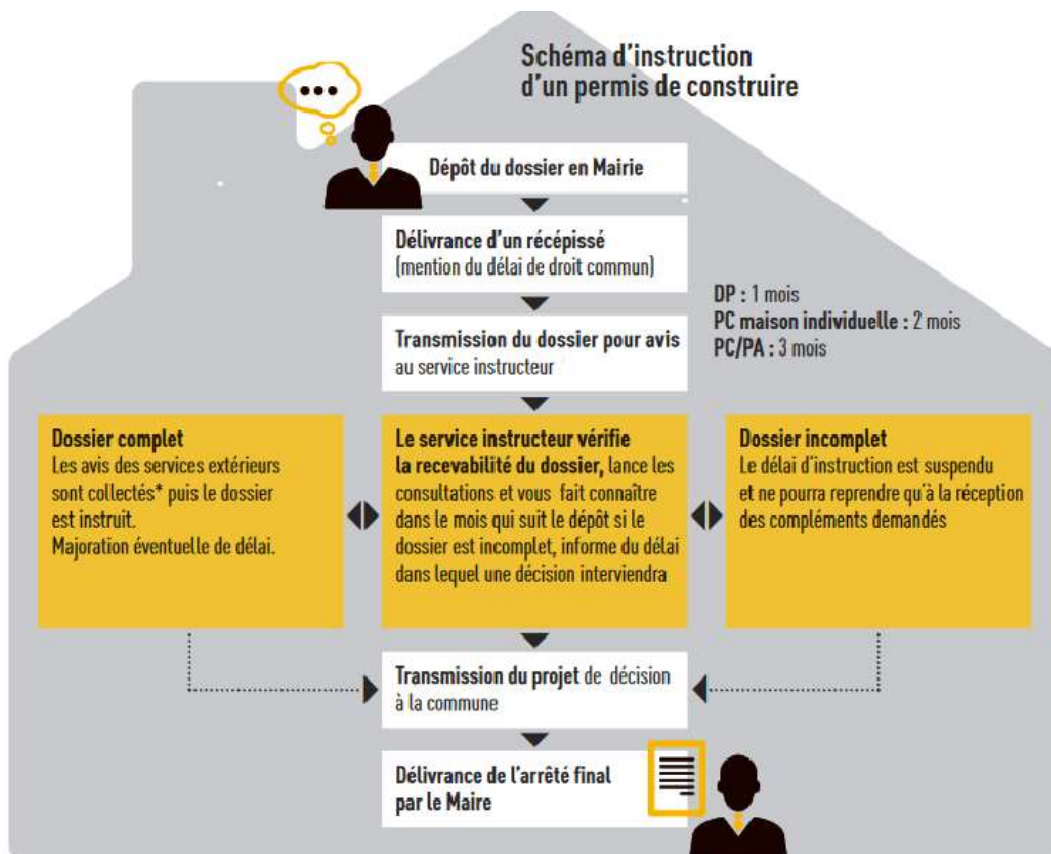
- ▶ Animations à partir de 16h
- ▶ Départ à 17 h, parking du gymnase
- ▶ A partir de 18 h restauration proposée par AKL dans le gymnase (Jambon à l'os - salade de pommes de terre)

Inscriptions : www.uncoeurunevie.fr ou **Office du tourisme** à Truchtersheim (place du marché) ou **sur place** le jour même.

A vos agendas

- ▶ **Lundi 11 novembre à 11h : Commémoration Armistice 1918** avec les enfants de l'école. Verre de l'amitié.
- ▶ **Samedi 30 novembre de 16h à 21h : Marché de Noël...un peu plus grand mais toujours aussi chaleureux !**
- ▶ **Vendredi 6 décembre à 20h à l'église : Concert ALTE VOCE - Chants polyphoniques corses**
- ▶ **Dimanche 8 décembre : Repas de Noël pour les plus de 70 ans et leur conjoint**
- ▶ **Samedi 14 décembre à 17 h à l'église : Concert de la Chorale éphémère intercommunale**

Comment est délivré un permis de construire ?



- ▶ Le service instructeur : ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)
- ▶ Les autres services extérieurs consultés, selon la nature des projets : SDEA, ES, Chambre d'Agriculture, DDT, SDIS...
- ▶ A Willgottheim, si le projet est situé dans un rayon de 500 m autour du clocher de l'église, consultation des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Le service instructeur vérifie la conformité des travaux par rapport aux dispositions du POS ou du PLU.

Lorsqu'un projet respecte toutes les prescriptions (notamment : hauteur de la construction, implantation par rapport aux limites séparatives, par rapport au cours d'eau, voie d'accès, nombre de places de stationnement, dispositions relatives à la façade, à la couverture, etc...), le service instructeur émet un **avis favorable**, le **maire peut accorder le permis de construire**.

L'Architecte des Bâtiments de France s'assure que les travaux ne portent pas atteinte au monument historique ou à ses abords. Il s'assure également de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Ce passage par l'ABF peut sembler contraignant pour le porteur de projet mais est une garantie supplémentaire pour l'harmonie et la bonne intégration des constructions au sein de notre village.

Le permis sera accordé si avis favorable des services + avis favorable ABF !

Que fait le maire avec l'avis de ces services instructeurs ? Est-il obligé de les suivre ?

Rappelons que le maire est un agent de l'Etat, sous l'autorité du Préfet et à ce titre il doit respecter la législation et les réglementations en vigueur.

Ainsi, dès lors qu'un projet est conforme, un maire ne peut, sauf cas très exceptionnels, refuser d'accorder un permis de construire.

Achat terrain

Afin d'agrandir la cour de la mairie, la municipalité a souhaité acquérir une partie du jardin jouxtant la cour de la Mairie (propriété 1 rue de l'Eglise). Le nouveau propriétaire accepte de céder une surface de 620 m² au prix de 9300 €.

Vente peupleraie

336 peupliers plantés en 2001 sur une parcelle communale à Woellenheim sont arrivés à maturité et ont pu être vendus pour une recette de 16 000 €. Le bois est destiné à être transformé en emballages divers (barquette de fruits, boîte de fromage, cagettes...).

EVOLUTION DE L'URBANISATION

De l'inévitable densification de nos villages

La réduction de la consommation de terres agricoles à des fins d'urbanisation est inscrite dans la Loi depuis 2000 et cet objectif doit se traduire dans tous les documents d'urbanisme (SCOT, PLU).

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui remplacera notre POS au 1^{er} janvier 2020) a ainsi contraint toutes les communes à réduire les surfaces dédiées aux extensions urbaines à **vocation d'habitat**. Dans notre commune, les nouvelles zones constructibles sont réduites à 2 ha.

Mais en même temps la demande en logements ne cesse de croître et le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg) nous demande de participer à la création des 4000 logements nécessaires chaque année sur la région strasbourgeoise.

Par ailleurs, la composition des foyers évolue : diminution de la taille des ménages, augmentation du nombre de personnes âgées, de familles monoparentales, de personnes seules...

Il en résulte que la typologie des logements dans nos villages doit s'adapter à ces **évolutions à la fois réglementaires et sociétales** : moins de maisons individuelles et plus d'habitat collectif, soit par l'aménagement des anciennes fermes ou par de nouvelles constructions. Permettre des formes urbaines plus denses, moins consommatrices de foncier, **c'est la volonté du législateur**.

Néanmoins, nous avons tous à cœur de garder l'âme de nos villages, de préserver leur authenticité et de limiter l'accroissement non maîtrisé de la population.

Aussi dans le cadre de l'élaboration du PLUi, tous les élus ont œuvré dans ce sens, **pour que ces nouvelles formes d'habitat s'intègrent au mieux dans l'existant et perturbent le moins possible la quiétude de nos villages.**

Toutefois, dès lors qu'un terrain est constructible, la loi ne permet pas d'interdire la construction d'un immeuble collectif ni d'y limiter le nombre de logements. C'est donc uniquement en agissant sur des dispositions telles que les hauteurs limites, les distances séparatives, le nombre de parkings par logement, la surface d'espaces verts ...que nous pouvons maîtriser la taille des logements construits sur un terrain ou aménagés dans un corps de ferme. **C'est ce qui a été fait dans le PLUi.**



Dépôt sauvage

Début septembre, une nouvelle fois, un dépôt sauvage d'environ 6 m³ comprenant des pneus et des pièces carrosserie a été découvert dans un champ à maïs, au lieu-dit Forlenberg, vers Hohengoeft.

La gendarmerie a été saisie et une plainte a été déposée. Plusieurs indices ont permis de faire progresser l'enquête. Si vous êtes témoin de tels actes, pensez à en faire part à la gendarmerie ou à la mairie.

Jardin à louer

La parcelle communale située en surplomb, à l'arrière de l'église, (derrière la maison Mergen) est disponible à la location (uniquement à des fins de jardinage). Contact : Mairie

WILLGO'TEMPS LIBRE

Les « anciens » du Club de l'Amitié ainsi que les participants des différentes activités « Séniors », initiées par la Commune et qui fonctionnent depuis le mois de février se sont retrouvés pour un dîner le 10 septembre. Afin de donner un cadre juridique et financier à ces activités, une Association sera créée pour l'année prochaine. Le Président de **Willgo Temps Libre** sera M. Marc Reibel.

Voir planning des activités sur feuillet ci-joint

BONUS France 3 viendra faire un reportage le 17 octobre pour l'émission RUND UM sur les activités séniors à Willgottheim.

ECOLE

De nouvelles enseignantes. Mme Speich ayant pris la direction de l'école de Neugartheim, deux nouvelles professeures des écoles sont en charge de la classe de maternelles : Mme Bataille Delphine (le lundi, mardi et jeudi) et Mme Goma Diane (le vendredi). Mme Krummenacker Bérénice est en charge de la classe de CE2/CM1. Mme Undreiner (Directrice) sera déchargée le vendredi par Mme Kubler Laurence.

L'école maternelle désormais obligatoire. Cela implique que les élèves, même ceux qui sont scolarisés en petite section doivent être à l'école le matin et l'après-midi. Une adaptation est possible... en complétant le formulaire d'aménagement de temps scolaire les petits ont **toujours la possibilité de faire une sieste réparatrice à la maison** si les parents le souhaitent.

Les 4 classes à Willgottheim :

- La classe des maternelles (petits, moyens, grands) : 30 élèves (Mmes Bataille et Goma)
- La classe des CP-CE1 21 : élèves (Mme Kaiser)
- La classe des CE2-CM1 : 22 élèves (Mme Krummenacker)
- La classe des CM1-CM2 : 22 élèves (Mme Undreiner et Mme Kubler)

Les classes bilingues sont à Neugartheim (maternelles) et Schnersheim (CP au CE2).

BADMINTON

Pour cette nouvelle saison, le club propose deux créneaux d'entraînement pour les jeunes. Le premier, le lundi de 18h30 à 19h30 pour les jeunes de 7 à 13 ans et le second, le lundi de 19h15 à 20h30 pour les jeunes de 13 à 18 ans au gymnase de Willgottheim.

Second changement, les volants du Kochersberg proposent aux joueurs loisirs des créneaux supplémentaires à Pfulgiesheim, en plus de ceux du gymnase de Willgottheim. Avec ces nouveaux créneaux qui ont lieu le lundi et le vendredi de 20h à 22h au gymnase de la Souffel, les joueurs ont une plus grande souplesse dans la pratique du badminton, puisqu'il est possible d'y jouer le lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche.

BIBLIOTHEQUE



▪ Pour la première fois cette année la bibliothèque de Willgottheim

participera au festival " Vos Oreilles Ont La Parole" qui se déroulera du 14/10 au 03/11 et proposera 95 spectacles dans divers lieux culturels répartis dans toute l'Alsace.

- **Contes à musique" : mercredi 30 octobre à 15h.** Nous aurons la joie d'accueillir Bernard Chèze pour un voyage poétique et musical dans le vaste univers des contes à partir de 5 ans. Le spectacle est gratuit. Sur réservation directement à la bibliothèque ou sur kolibris@kochersberg.fr.
- **« Contes en flocons » : Mercredi 11 décembre à 15h.** La bibliothèque de Willgottheim accueillera cette année la conteuse ANNUKKA Nnyssonen qui vous fera découvrir son univers dans le spectacle « Blanc Noël » suivi du traditionnel goûter.
Réservations ouvertes le 02/11 dès 9h00 sur le site <https://www.weezevent.com/contes-en-flocons>.

Nouveau : **collection « Lire Autrement » constituée de livres lus et de livres en gros caractères** qui sera renouvelée périodiquement grâce à des échanges réguliers avec les autres bibliothèques du réseau.

A.S.W.



Découvrez la nouvelle page Facebook de l'ASW et suivez l'actualité du club sur



[A.S. Willgottheim](#)